

F. LANGOUREAU

Secrétaire académique adjointe du SNES-FSU

V.MARGARIA

Co-responsable du Groupe Documentation

Madame le Recteur

Rectorat de Nice

53 avenue Cap de Croix

06181 NICE CEDEX 2

Nice, le jeudi 19 février 2015

Madame la Rectrice,

Nous avons appris avec surprise la remise en cause du PAF, pourtant validé lors du CTA du 20/05/14, avec la réduction drastique du nombre de réunions de bassin en documentation ainsi que des stages : de trois journées de réunion de bassin nous passerions à une, et de onze stages nous passerions à deux.

Nous avons cru comprendre que des restrictions budgétaires expliquaient ce choix, et notamment rendaient difficile le remboursement des frais de déplacements. L'ensemble des professeur(e)s documentalistes ne représentant qu'une toute petite part de la masse salariale de l'académie, leurs formations ne peuvent que peser faiblement sur l'ensemble du budget de la formation continue. Sachez aussi que tous (toutes) nos collègues sont loin d'être concerné(e)s par ce remboursement.

Le volet du PAF destiné aux professeur(e)s documentalistes est reconnu unanimement parmi les personnels de l'Académie pour sa variété et sa richesse. Cette remise en cause d'une formation de qualité va pénaliser nos collègues alors même la circulaire de rentrée 2014 insistait sur l'importance de la formation continue des personnels.

Les trois réunions de bassin constituent en particulier pour nos collègues un moment d'échanges, de travail, de mutualisation ; autant d'éléments importants dans leur fonction compte-tenu du fait qu'il n'y a bien souvent qu'un(e) seul(e) professeur(e) documentaliste par établissement. De plus, elles permettent d'alimenter le site Docazur, mis à disposition de tous (-tes) les professeur(e)s documentalistes.

Enfin, cette décision semble avoir été prise dans la plus grande opacité puisque les personnels n'ont toujours pas été tenus officiellement au courant de la suppression des stages auxquels ils (elles) ont pu s'inscrire ou animent. De même, malgré plusieurs échanges avec l'Inspection Vie scolaire, nous sommes toujours dans l'attente de l'annonce du maintien ou non d'autres réunions de bassins d'ici la fin de l'année scolaire.

.../...

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir :

- Informer précisément tous (-tes) les professeur(e)s documentalistes de l'Académie de la situation concernant l'état du plan de formation continue pour l'année scolaire en cours ;
- Assurer le maintien d'au moins une nouvelle réunion de bassin d'ici la fin de l'année scolaire ;
- Garantir la pérennité d'un PAF de qualité à l'intention des professeur(e)s documentalistes pour l'année scolaire à venir ainsi que maintenir la préparation au CAPES interne de Documentation.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'assurance de nos sentiments dévoués au Service Public d'Education.

Fabienne LANGOUREAU

Vassilia MARGARIA

*Copie A : Madame Octave et Monsieur Rebière
Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux*